

Image not found or type unknown



Validité du cu dépassé ????

Par **nolwenn**, le **10/10/2009** à **18:38**

Bonjour,
J'ai divisé en 3 lots un terrain pour le mettre en vente. Le CU a été accepté. En 6 mois, j'ai vendu 2 lots. La date de validité de mon CU est dépassée pour la vente du 3ème.
Suis-je obligé de faire une demande de reconduction, ou est-il encore bon ? Combien de temps faut-il pour être sûr qu'il sera accepté et peuvent-ils me le refuser ?
Merci beaucoup pour vos réponses rapides.
Nolwenn